

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que la société Thomas & Piron Luxembourg S.A. a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation (réf. : EAU/AUT/26/0761) relative à deux forages géothermiques à Sprinkange, Op Éizemuer.

Le dossier complet peut être consulté à l'Administration de la Gestion de l'Eau.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Schouweiler, le 1 septembre 2026

La bourgmestre,

(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire,

(s.) Ben FUNCK